

## a. Les soins immédiats

### MODULE 7

Immédiatement après sa naissance, votre bébé subira le test d'Apgar. Le test mesure le rythme cardiaque, la respiration, le tonus musculaire, les réflexes et la coloration de votre bébé. Par la suite, un fournisseur de services de santé lui fera un examen complet.



La loi exige qu'un onguent soit placé dans les yeux du bébé pour les protéger d'une infection. Ceci doit être fait très tôt après la naissance. Cet onguent peut parfois faire gonfler les yeux du bébé. Il recevra également une injection de vitamine K afin de prévenir la formation de caillots de sang.

Dans la plupart des cas, votre bébé peut demeurer en contact peau contre peau pendant l'application et l'injection. Discutez de la façon de faire avec votre fournisseur de soins de santé.